

Compte rendu de la 56ème Assemblée générale de DSNE du 17 mai 2025

Salle Le Temple – Sainte Néomaye

Nombre de participants : 56 adhérent.es présent.es (54 avec droit de vote et 2 nouveaux adhérent.es 2025, sans droit de vote) et 19 pouvoirs.

Accueil des participant.es. Mise à jour des cotisations, enregistrement et vérification des droits des votants et des pouvoirs de vote.

- **Ouverture de l'Assemblée à 14h00.** Après avoir excusé les personnalités invitées et absentes, Anne Faucher, membre du bureau en charge de la vie des instances, remercie de leur présence les adhérent.es et invité.es. Elle informe l'assemblée de la présence de Roger Largeaud, maire de Sainte-Néomaye, de Pascal Duforestel, président du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, de André Bouhier, représentant Niort Associations, de Dominique Gallo, représentant l'Université Populaire du Niortais, de Marie Whitead, représentant le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, Mme Pougard, représentante de la Société d'Horticulture 79, les représentants de l'Office Français de la Biodiversité et d'Agrobio. Plusieurs invité.es sont excusé.es.

- **Intervention du bureau**

Intervention d'Anne Faucher

Bonjour,

Au nom du bureau qui assure la gouvernance collégiale de Deux-Sèvres Nature Environnement, je vous remercie tous d'être présents aujourd'hui, Mesdames et Messieurs les élu.e.s, les représentant.e.s des associations et institutions partenaires, les adhérent.e.s et les salarié.e.s de Deux-Sèvres Nature Environnement.

Nous sommes heureux de vous retrouver à Sainte-Néomaye et nous remercions Monsieur le maire, Roger Largeaud, pour son accueil dans cette belle salle des fêtes. Vous avez pu, ce matin, découvrir la richesse en biodiversité de son territoire.

L'année 2024 a été agitée au niveau national – et malheureusement également au niveau international – et les effets de la crise majeure de notre société se font ressentir à tous les niveaux.

Comme pour toutes les associations, les incertitudes sur les finances ont marqué ces derniers mois. Il a été difficile de boucler avant mars le budget prévisionnel 2025 et les plans de charge de l'équipe salariée et nous avons dû jongler avec les informations incomplètes voire contradictoires avant de stabiliser la situation.

Et que dire du recul majeur dans la protection de l'environnement et de la biodiversité ? France Nature Environnement est mobilisée à tous les niveaux et à notre échelle départementale, nous sommes évidemment engagés dans le combat contre les pesticides, les dérogations accordées pour les travaux sur les haies et bien d'autres sujets encore !

Dans ce contexte, nous nous réjouissons d'avoir pu continuer d'avoir une vie associative riche et fertile et de voir quelques beaux projets se développer comme vous avez pu le lire dans le rapport d'activité 2024, nous y reviendrons avec Nicolas tout à l'heure.

Nous avons prévu de présenter dans les orientations 2025, outre les projets naturalistes, ceux de la commission environnement et ceux de la commission biodiversité et nous souhaitons échanger avec vous sur les dossiers actuellement en cours.

Quelques mots sur les dossiers dont j'ai la responsabilité au titre de la gouvernance collégiale, la vie des instances et les ressources humaines.

Pour les instances, le bilan est très positif : les dossiers sont étudiés en commission, ou en groupe de travail quand il s'agit d'un dossier d'actualité ou temporaire, les commissions remontent en conseil d'administration les décisions à prendre avec à l'appui des argumentaires construits parfois en commun avec des partenaires, le bureau met en œuvre les décisions prises et prépare la réunion suivante du conseil d'administration à partir des travaux des commissions. Le fonctionnement est désormais fluide même si l'actualité nous bouscule souvent !

Nous sommes employeurs, ce n'est pas toujours un rôle facile mais nous le prenons à cœur pour que l'équipe des salariés travaille dans un climat de confiance et de sérénité. Ne cachons pas que la charge de travail est conséquente pour toutes et tous mais il nous semble que chacun.e trouve sa place dans le collectif salarié et avec les bénévoles.

La commission biodiversité que je copilote avec Nicolas a planché sur des dossiers variés. Notons la victoire juridique obtenue en inter associatif avec l'annulation de l'arrêté préfectoral sur l'extension de la période de chasse au blaireau grâce au travail du groupe de travail carnivores. Nous reviendrons lors du point sur les orientations 2025 en matière de biodiversité qui font suite aux travaux du groupe de travail Aires Protégées et du groupe de travail Nature chez soi.

Je passe la parole à Pascale qui, dans notre gouvernance collégiale, a en charge les moyens de fonctionnement et participe à développer la vie associative.

Intervention de Pascale Jean Dit Berthelot

Bonjour à toutes et tous,

Effectivement, je suis en charge des moyens de fonctionnement mais en 2024, peu de nouveautés de ce côté-là car j'ai été très accaparée par les tâches administratives que j'ai prises en charge en attendant la prise de fonction d'Annabel. C'est pour cela qu'il manque toujours des articles sur le site internet et que les mises à jour ne suivent pas toujours.

Avec le Groupe Communication/Vie Associative, nous avons organisé une quinzaine de manifestations mais le public n'a pas toujours été au rendez-vous, contrairement aux intempéries.

Néanmoins, quelques beaux rendez-vous, la fête du printemps au château de la Garenne, le FIFO, la soirée Méléagrine et le forum de l'environnement à Niort.

A noter également la consolidation de notre partenariat avec l'Université Populaire du Niortais qui nous promet quelques belles conférences.

Un grand merci aux bénévoles qui m'ont accompagnée sur cette mission chronophage pour laquelle nous espérons un renfort en 2025 sous la forme d'un mécénat de compétences.

Un mot également sur les sentinelles de la nature, dispositif géré collectivement par 3 bénévoles,

Christian Dupuis, Alain Clochard et moi-même. Des dossiers de plus en plus complexes qui ont nécessité des dépôts de plainte parfois avec le soutien des élus de communes.

Un grand merci aux membres du Groupe Carnivores pour le travail fourni qui nous a permis de supprimer la période de vénerie sous terre en Deux-Sèvres en 2025 et nous espérons définitivement.

Je passe la parole à Magali, notre référente légale et pilote entre autres de la commission environnement.

Intervention de Magali Migaud

Bonjour à toutes et à tous et merci d'être présents pour cette assemblée générale, qui est un moment important dans la vie de notre association. La configuration de notre département fait qu'il est difficile de pouvoir nous réunir en présentiel, alors ne boudons pas le plaisir de nous retrouver aujourd'hui à Sainte-Néomaye.

L'actualité 2024 en matière de protection de l'environnement n'a pas été de « tout repos ». Notre commission, composée d'une douzaine de membres, s'est réunie 11 fois dans l'année pour :

- Suivre les dossiers départementaux ayant des impacts sur l'environnement et les milieux naturels.
- Préparer des avis qui sont soumis au conseil d'administration.

Les principaux sujets abordés en commission environnement sont :

L'EAU :

Le groupe de travail « eau » a planché sur une étude comparative des factures d'eau du département en partenariat avec l'APEEE et UFC Que choisir. A la suite de ce travail, nous avons pu rencontrer plusieurs présidents de syndicats pour exposer nos interrogations.

Toujours sur l'eau, la commission environnement a organisé une journée d'étude sur le terrain le 3 octobre 2024. Nous avons visité le site du projet de la sablière sur la commune de Loretz-d'Argenton. L'après-midi a été consacré à la visite des zones de captage d'eau potable des Lutineaux et du cirque de Seneuil avec l'animatrice du programme RE-sources du SEVT (syndicat d'eau du Val du Thouet). Cette expérience a été un succès, puisqu'une vingtaine de personnes ont participé à la journée.

L'ACCÉLÉRATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Ce sujet nous a beaucoup occupés en 2024. Les membres de la commission ont suivi des formations sur ce thème, organisées par notre fédération nationale (FNE et FNE NA).

Un groupe de travail qui regroupe les commissions biodiversité et environnement a été créé et plusieurs acteurs ont été rencontrés (SIEDS, chambre d'agriculture, SDIS, agriculteurs porteurs de projets).

Je ne reprends pas l'intégralité des dossiers suivis en 2024 par les membres de la commission environnement, le rapport d'activité les détaille.

LES PROJETS POUR 2025

En ce qui concerne les projets 2025 (certains sont en cours) : **ils sont nombreux.**

Nous avons décidé d'écrire deux plaidoyers :

- **Un sur l'eau et les pesticides.**
- **Un sur les énergies renouvelables et la biodiversité.**

Ces plaidoyers sont en cours d'écriture, ils devront être validés par le conseil d'administration puis présentés pour avis à l'ensemble des adhérents de DSNE (sûrement en visio). Ils seront ensuite imprimés (sous forme de plaquettes) qui nous serviront (lors des réunions, sur les stands, avec nos partenaires...).

Nous poursuivons le travail sur l'eau potable avec nos partenaires (UFC que choisir, l'APIEEE et Alerte Médecins Pesticides, les amis de la conf, les pêcheurs...). Nous sommes accompagnés par FNE pour nos démarches. Nous devons rencontrer les présidents des syndicats d'eau potable prochainement.

NOS PRÉOCCUPATIONS :

- Les enquêtes publiques et des commissaires enquêteurs qui ne tiennent pas compte de nos dépositions.
- Les nombreuses modifications des documents d'urbanisme qui impactent des zones naturelles et des zones humides.
- Les actions juridiques en augmentation.

La commission environnement vous est bien évidemment grande ouverte, si vous souhaitez nous rejoindre pour poursuivre ces travaux même de façon ponctuelle.

Intervention de Jean-Pierre Georges

Bonjour et merci pour votre présence !

Nous parlerons des Finances de DSNE lors de la présentation du Rapport Financier 2024, aussi dans ce propos introductif je vais évoquer les salariés et les bénévoles qui s'en occupent.

Coté Salariés :

Je commencerai par la comptabilité de DSNE : Elle est désormais assurée par Annabel BACHELIER depuis juin 2024. La Commission Finances a remercié Annabel pour son travail qui a apporté une précieuse sécurisation de la gestion comptable.

Dans ce cadre, nous remercions aussi Déborah LORONDEAU notre Experte comptable ADECIA pour son travail et sa disponibilité.

Je poursuivrai par la construction de la Maison de la RNR : Nous tenions à mettre en évidence et à remercier Alexandre BOISSINOT pour son travail efficace de recherche de financements depuis plusieurs années afin de permettre de réaliser ce lieu d'accueil.

Je terminerai par la Direction de DSNE : En remerciant Nicolas COTREL qui en tant que Directeur supervise entre autres la gestion financière de l'association mais surtout est le VRP de DSNE dans une période où les financements publics se raréfient.

Coté Bénévoles :

La Commission Finances composée de 2 adhérents (Richard et Pierre), de 4 administrateurs (Christian, Michel, Mathieu, Jean-Pierre) d'Annabel et de Nicolas s'est réunie à 4 reprises en 2024.

Je ne reviendrai pas sur les réunions de 2024, sauf pour mettre en évidence les propositions de la Commission Finances au Conseil d'Administration de DSNE à savoir :

- Augmenter la cotisation d'adhésion 2025 et renforcer les appels aux dons.
- Approuver une nouvelle présentation des éléments financiers pour les Assemblées Générales de DSNE
- Valider les démarches de financement envisagées par Annabel et Nicolas pour financer le décalage de trésorerie relatif à la construction de la Maison de la RNR
- Proposer pour le défaut de paiement de Cistude Nature suite au constat de leur non-réponse à la proposition de conciliation de DSNE dans le cadre de la médiation menée depuis 6 mois par France Nature Environnement et de conserver au bilan 2024, en créance douteuse, la seule facture de 6 390 € payée par notre association à l'ONF.

Le Conseil d'Administration du 20 mars 2025, informé par la Commission de Médiation de FNE du refus de tout paiement par Cistude Nature des 22 000 € dus à DSNE pour des études réalisées en 2022, décidera de supprimer du Bilan 2024 le reliquat de créance douteuse de Cistude Nature

Le Groupe de Travail Mécénat : Afin d'essayer de sécuriser nos financements futurs, le Conseil d'Administration du 17 Avril 2025 a validé la création au sein de la Commission Finances d'un Groupe de Travail sur le Mécénat qui sera animé par Michel CLAIRAND avec l'appui d'Annabel et de Jean-Pierre.

Si vous le souhaitez, venez nous rejoindre à la Commission Finances ou au Groupe de Travail Mécénat.

Conclusion d'Anne Faucher

Alors qu'un projet de loi de « simplification de la vie économique » est en cours d'examen à l'Assemblée Nationale, France Nature Environnement publie un rapport alarmant sur les effets des politiques successives de simplification menées depuis plusieurs décennies qui, sous couvert d'efficacité, génèrent une triple mise en danger.

- Mise en danger de l'environnement, évidemment, avec un accroissement des risques de pollution et de destructions de milieux
- Mise en danger des populations, avec un risque accru d'accident et d'exposition à des pollutions
- Mise en danger des porteurs de projets du fait d'un flou juridique croissant

Cette régression sans précédent du droit de l'environnement combinée à la réduction des financements pour les associations en général, et tout particulièrement les associations environnementales qui dérangent les pouvoirs publics par leurs actions sur le terrain et en justice, nous inquiètent fortement.

Malheureusement, plus que jamais, la biodiversité et l'environnement sont en danger !

Nous continuerons de nous mobiliser pour les défendre sur notre territoire des Deux-Sèvres et nous avons besoin de vous pour nous soutenir et participer aux actions menées tout au long de l'année : conférences, chantiers participatifs, stands grand public, réunions des adhérents... Nous avons besoin de vous !

Il y a tout de même, au milieu de cette ambiance morose, voire déprimante, des moments de fierté et de plaisir et ce sera le cas pour notre Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Les 12 et 13 septembre, nous fêterons, en même temps que son 10^{ème} anniversaire, l'inauguration de la Maison de la Réserve. Ce sera un moment convivial, plein de surprises et de découvertes, ouvert à toutes et tous, et nous comptons sur votre présence pour découvrir ce qui se passe sur ce petit joyau de bocage !

Nous remercions les salarié.es pour leur engagement au quotidien, les bénévoles dans les commissions, au conseil d'administration, sur les stands, sur le terrain pour les inventaires et les observations, dans les chantiers participatifs, pour leur implication dans la vie de l'association, ils contribuent chacun à leur manière à la préservation de la biodiversité dans notre département

Nous remercions également nos partenaires associatifs, institutionnels et financiers pour leur présence à nos côtés dans les actions menées tout au long de l'année.

Tous ensemble, nous agissons pour un monde vivant plus respectueux des êtres humains et de leur environnement !

▪ **Parole aux élus**

Roger Largeaud, maire de Sainte-Néomaye, déclare être très heureux de recevoir Deux-Sèvres Nature Environnement et ce, dès ce matin, pour la sortie sur le terrain. Deux-Sèvres Nature Environnement fait partie des partenaires de la commune aux côtés de Prom'haies, du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres et de Camera Natura. Sainte-Néomaye est une commune rurale engagée contre les pesticides depuis 2004, labellisée par la Région Territoire engagé pour la nature depuis 2008, pour une restauration scolaire bio et 100% de produits locaux depuis 2012. Il en profite pour remercier la commission participative pour la cantine scolaire réunissant parents, élus municipaux et cantinières. Labellisée également Apicité, il

est heureux d'offrir à Deux-Sèvres Nature Environnement 3 pots de miel produit lors de la 3^{ème} récolte du rucher communal.

Nicolas Cotrel, directeur de l'association, demande aux salariés présents, dont plusieurs nouveaux depuis la dernière AG, de se présenter.

- Emilien Brabant, chargé de mission mammifères et particulièrement des chauves-souris
- Christophe Blouin, chargé de mission Education à l'Environnement et au Développement Durable, qui assure les animations scolaires ainsi que des animations grand public
- Marc Bruneau, chargé de mission entomologie, herpétologie et bivalves, en charge du projet Mares
- Clara Schnapper, chargée de communication vie associative pour un mi-temps et chargée de coordination des projets biodiversité pour l'autre mi-temps
- Albane Moison, service civique sur la RNR du Bocage des Antonins
- Vincent Candela, stagiaire sur le programme de l'Agrion de Mercure
- Alexandre Boissinot, conservateur de la RNR du Bocage des Antonins
- Annabel Bachelier, responsable administrative et financière de DSNE
- Ludovic Rolland, chargé d'étude naturaliste et conservation du patrimoine naturel

Nicolas Cotrel excuse l'absence de Vincent Le Boullec, de Paul Cousin, et de Stéphane Barbier.

▪ **Désignation des scrutateurs**

Anne Faucher informe l'assemblée générale que Fabienne Babin sera « maitresse du temps » et scrutatrice des votes à main levée. Deux salarié.es procéderont au dépouillement des votes pour le conseil d'administration. Il n'y a pas d'opposition de l'assemblée.

Fabienne Babin demande aux adhérent.es qui souhaitent poser des questions lors des interventions du bureau de se limiter aux questions de compréhension, la dernière partie de l'ordre du jour sera consacrée aux échanges avec les adhérent.es qui pourront intervenir sur les sujets de leur choix.

▪ **Validation du compte-rendu de l'assemblée générale du 4 mai 2024 à la Peyratte**

Personne ne demande de modification et **le compte rendu est validé à l'unanimité**

▪ **Rapport d'activité 2024**

Anne Faucher commente les diapos présentant la vie associative

- **Adhérents** : 369, dont 83 nouveaux
- **Rencontres naturalistes** : à l'Absie pour la présentation des projets 2024 et à Niort pour le bilan
- **Un nouveau livret bénévolat** autour des projets naturalistes
- **Conseil d'administration** : 3 nouveaux.elles administrateur.trices
- **Equipe** : 11 salariés, 1 service civique, 3 stagiaires, 1 personne en mécénat de compétence
- **Communication** : + 20% de visiteurs sur le site Internet, 130 articles de presse consacrés à Deux-Sèvres Nature Environnement, 5181 abonnés aux réseaux sociaux

▪ **Actions pédagogiques**

Nicolas Cotrel présente les chiffres et événements des actions pédagogiques 2024 :

- 110 interventions sur 43 classes et 1100 élèves, autour de 6 thématiques
- 3ème aire pédagogique terrestre ou fluviale accompagnée
- 81 sorties grand public sur 14 thématiques permettant de sensibiliser 1 082 personnes
- 189 sorties proposées dans le calendrier inter-associatif par 18 associations
- 35 SOS chauves-souris et serpents

▪ **Actions environnementales**

Magali Migaud commente les actions environnementales :

- 6 dépositions aux enquêtes publiques, toutes défavorables, dont 4 sur l'éolien
- 126 signalements Sentinelles de la Nature, 35% liés aux produits phytosanitaires
- 5 actions en justice
- Une implication importante dans les instances de l'eau
- Suspension de l'arrêté préfectoral 79 autorisant la période complémentaire de chasse au blaireau par vénérerie sous terre

▪ **Gestion d'espaces naturels**

Nicolas Cotrel commente les chiffres suivants sur la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins :

- 77 opérations de gestion
- Le démarrage du chantier de la Maison de la Réserve

Et sur les autres espaces naturels :

- 14 chantiers participatifs sur 8 sites dont 4 nouveaux et 130 participants
- Le renouvellement de la convention sur le Terril de la Gouraudière

▪ **Expertise biologique**

Nicolas Cotrel présente les éléments suivants :

- La mise en œuvre du premier projet biodiversité
- L'appui pour la création de 3 nouvelles réserves naturelles
- 9 sites CEN expertisés
- 7 collectivités et 3 entreprises accompagnées dans leur gestion d'espaces

Le rapport d'activités est complété d'un rapport naturaliste qui fait un bilan global de l'activité naturaliste de l'année : la mobilisation bénévole, les projets associatifs et les expertises de site ont mobilisé **473** bénévoles, salariés et partenaires qui ont enregistré **41 000 observations** pour un total de 560 000 observations et 4 200 espèces sur Nature 79 devenue Faune Deux-Sèvres dans l'année. A noter la création en 2024 du premier **livret du bénévole naturaliste**.

Le rapport d'activité 2024 est adopté à l'unanimité.

▪ **Rapport financier 2024**

Jean-Pierre Georges, référent Finances, présente les comptes et bilan de l'exercice 2024.

Le compte de résultat 2024

Il fait apparaître un total des produits de 752 505 € et de charges de 692 055-€.

Il expose l'analyse de la Commission Finances avec notamment la comparaison avec le budget prévisionnel équilibré à 685 530 €. Il est constaté une bonne maîtrise des charges de + 6 925 € soit + 1% et une forte hausse des produits avec + 67 375 € soit + 10 % due à la revalorisation du projet Poitou-Charentes Nature, un surplus d'activités animation et des produits exceptionnels.

Le résultat d'exploitation positif est de 60 450 €

La comparaison entre les budgets réalisés en 2023 et 2024 fait ressortir une diminution des produits de + 7 % alors que les charges ont augmenté de 7 %.

Il rappelle que le résultat 2023 présentait un caractère exceptionnel qui, après réajustement avec les années précédentes, permettait de réévaluer les résultats des 2 années précédentes, pour aboutir pour 2022 de - 15 000 à + 73 000 € et pour 2023 de + 165 000 à +77 000 €. Le résultat 2024 est donc en cohérence avec les résultats 2022 et 2023.

Le bilan 2024

Jean-Pierre Georges présente le Bilan qui s'élève à 1 424 235 € soit + 8 % en une année

Actif :

Actif immobilisé : 204 434 € soit + 62 %

Actif circulant : Le poste Créance client de 742 466 € et le poste autres Créances de 429 256 € sont particulièrement importants avec un total de 1 020 001 €.

Disponibilités : Elles correspondent à la trésorerie disponible à fin 2024 avec 265 177 € qui comprend l'avance faite pour la construction de la Maison de la Réserve. Sans cette avance, la trésorerie est de 162 215 € en nette amélioration par rapport à 2023 (11 508 €) mais reste insuffisante pour assurer les paiements réguliers des salaires et charges.

Passif :

Fonds propres : ils s'élèvent à 936 239 € soit + 18%.

Dettes : Leur montant de 232 196 € est en baisse significative par rapport à 2023 avec - 21%.

L'analyse de la Commission Finances est positive pour :

- L'investissement important des bénévoles de plus en plus valorisée par la déclaration sur Bénévalibre de + 70% mais qui peut être encore améliorée
- L'implication de l'équipe des salariés, stable, motivée, accessible et performante
- Un résultat positif de 60 450 €
- Un Bilan avec une forte croissance

Le bilan est affecté par une créance définitivement irrécouvrable auprès de Cistude Nature d'un montant de 22 000 €. Nous avons tenté une intervention auprès de la médiation de France Nature Environnement à laquelle Cistude Nature appartient également mais il n'a pas été possible d'obtenir de paiement, même partiel.

Une inquiétude demeure pour la trésorerie, bien qu'en amélioration, qui ne permet, au 31 décembre 2024 de ne financer que 1 mois et demi d'activité (hors avances pour la maison de la RNR).

Améliorer le recouvrement des créances grâce au recrutement d'une Responsable Administrative et Financière et à la modernisation des outils de gestion comptable a permis de franchir une première étape mais améliorer la trésorerie reste une nécessité. Il nous faut pour cela accroître les fonds propres pour financer la suppression de certains acomptes, l'allongement des délais de paiement, du temps salarié pour développer le mécénat et les actions environnementales, la Maison de la Réserve, et le projet de déménagement le cas échéant.

François-Marie Pellerin demande quels sont les principaux créanciers.

Mikaël Hugonnet, commissaire aux comptes, remercie Jean-Pierre Georges et la commission Finances pour cette présentation très professionnelle des comptes et bilan 2024. Pour sa part, en l'absence de problématiques majeures sur la trésorerie et le patrimoine de l'association, il a certifié les comptes sans réserve. L'association réalise un travail professionnel de qualité tout au long de la gestion des flux, c'est un travail de tous les jours, beaucoup d'améliorations ont été réalisées et c'est très rassurant.

Pour les conventions réglementées qui concernent les opérations entre l'association et sa gouvernance qui doivent être signalées au CAC, il n'y en a pas pour cet exercice.

Il conclut son intervention sur la qualité de la gouvernance où tout est transparent et bien géré.

Anne Faucher demande à l'assemblée d'adopter les deux résolutions proposées :

- L'assemblée générale approuve les comptes et bilan de l'exercice 2024 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 60 449 € et donne quitus aux administrateurs de leur gestion.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat de 60 449 € aux fonds associatifs les portant de 389 609 € à 450 058 €.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

- **Suivi du 3^{ème} projet associatif 2034-2025**

Les nouveaux statuts prévoient que le suivi du projet associatif fasse l'objet d'une information à l'Assemblée générale.

Anne Faucher rappelle ses orientations stratégiques

- Améliorer l'implication des adhérents
- Structurer, clarifier, évaluer l'activité de DSNE
- Optimiser le fonctionnement de DSNE
- Communiquer sur DSNE
- Elargir les publics potentiels

Ces orientations sont déclinées en sous-objectifs puis en plans d'actions avec un responsable opérationnel, des contributeurs, des dates d'échéance. En 2024, les actions ont fait l'objet d'un suivi détaillé 2 fois par an au CA. Aujourd'hui, il s'agit du deuxième suivi annuel devant l'Assemblée Générale.

Sur les 85 actions à réaliser sur 3 ans, 34 actions sont réalisées soit 40%, 10 sont en cours soit 11,8 %, 7 sont abandonnées soit 8.2%, 34 sont encore à réaliser soit 40% ;

Il reste 10 actions en cours et 34 actions à commencer soit plus de 50 % des actions et il faudrait commencer à travailler sur le 4ème projet associatif !

Le conseil d'administration, au vu de ces constats, et compte-tenu que la durée du projet était initialement fixée à 3 ans avec une fin prévue au 31.12.2025, a estimé qu'il serait préférable de repousser d'un an la fin du projet associatif soit au 31.12.2026.

Il demande donc à l'assemblée générale d'approuver la délibération suivante :

L'assemblée générale approuve le report de la date de fin du projet associatif au 31.12.2026

La délibération est adoptée à l'unanimité.

▪ **Renouvellement du Conseil d'administration**

Anne Faucher présente le tiers sortant qui se représente :

- Christian Dupuis
- Pascale Jean Dit Berthelot
- Magali Migaud

Par ailleurs, 1 adhérent a répondu favorablement à l'appel à candidatures pour être administrateur.

- Yves Saget

Il se présente et fait part de sa motivation :

Je suis naturaliste amateur, spécialiste en rien mais curieux de tout et soucieux des enjeux contemporains liés à la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes.

Dès le plus jeune âge je me suis intéressé aux milieux naturels, à leurs hôtes (faune et flore), et à leurs dynamiques. Outre mes multiples et fidèles adhésions et soutiens à des associations de protection de la nature et de l'environnement nationales (SNPN, LPO, AVES, ASPAS, AOC notamment), je me suis investi plus activement dans des associations régionales et locales en fonction de mes lieux d'habitation ; la FRAPNA et le CORA en Isère, CERCA Nature dans les Pyrénées Orientales, La FRAPNA-FNE AURA et la LPO AURA en Haute Savoie.

Jeune retraité, lorsque je me suis installé à Niort il y a bientôt 2 ans, j'ai tout naturellement adhéré à DSNE à qui j'aimerais faire bénéficier de ma disponibilité et de mon engagement pour les causes naturalistes et environnementales.

Afin de maintenir en état ce qui doit l'être et de développer les actions de protection pour aujourd'hui et demain, pour le vivant et le legs aux générations qui nous suivront, il me semble important de promouvoir et partager la connaissance naturaliste et scientifique.

Dans mon parcours professionnel auprès de différents publics (domaine de la santé et de l'accompagnement en montagne), j'ai acquis des compétences en communication, médiation et éducation potentiellement utiles à cette cause.

C'est pour toutes ces raisons que je souhaite pouvoir intégrer le CA de DSNE et contribuer ainsi à aider DSNE dans la réalisation de ses objectifs et projets.

Anne Faucher invite les adhérent.es intéressé.es mais hésitant à franchir le pas pour être administrateur.trice à assister en tant qu'invité.e aux réunions du Conseil d'administration pendant la durée d'un an avant de se décider.

Elle donne la parole à Mathieu Cottave, administrateur élu en 2024, à partager son expérience de nouvel élu.

Mathieu Cottave reconnaît la multiplicité et la complexité des dossiers qui peut faire peur mais tout est étudié avec sérieux dans les commissions avant leur présentation au conseil d'administration. Au terme de cette première année de mandat, il est impressionné par le travail à accomplir mais heureux d'avoir

intégré une équipe qui déploie énergie et bienveillance pour partager ses connaissances et ses compétences.

Les scrutateurs ont dépouillé les votes des adhérents et le résultat du vote à bulletin secret est le suivant

73 votants

- Christian Dupuis : 73 voix
- Pascale Jean Dit Berthelot : 73 voix
- Magali Migaud : 73 voix
- Yves Saget : 73 voix

Tous sont élus administrateur.trices par l'assemblée générale

▪ Cotisations 2026

Jean-Pierre Georges présente les montants des cotisations pour 2026 que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale. Ils sont identiques aux montants de 2025 :

- Adhésion individuelle : 25€ minimum
- Adhésion familiale : 30 €
- Adhésion à tarif réduit (étudiant, chômeur, ...) : 10 €
- Adhésion association et collectivité : de 40 €

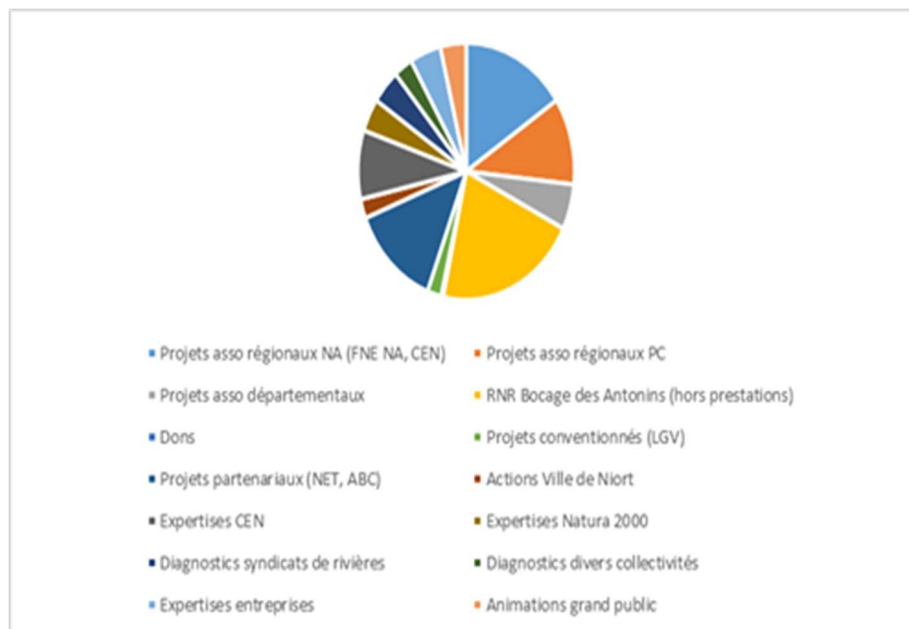
Les différents montants des cotisations pour 2026 sont adoptés à l'unanimité.

▪ Budget prévisionnel 2025

Nicolas Cotrel présente le budget prévisionnel équilibré à **695 428 €** en net recul par rapport à 2024 qui avec le budget consacré à la construction de la Maison de la Réserve, avait un montant de **1 145 130 €**. Il commente les principales tendances et notamment la diversification des ressources afin de pallier les baisses de financement public.

Ces montants représentent plus de 90 projets pour 2025.

| | nb projets | nb jours | % activité |
|--|------------|----------|------------|
| Projets asso régionaux NA (FNE NA, CEN) | 8 | 203 | 14% |
| Projets asso régionaux PC | 6 | 142 | 10% |
| Projets asso départementaux | 4 | 74 | 5% |
| RNR Bocage des Antonins (hors prestations) | 2 | 273 | 19% |
| Dons | 2 | 10 | 0% |
| Projets conventionnés (LGV) | 4 | 27 | 2% |
| Projets partenariaux (NET, ABC) | 12 | 171 | 12% |
| Actions Ville de Niort | 2 | 32 | 2% |
| Expertises CEN | 11 | 113 | 8% |
| Expertises Natura 2000 | 5 | 54 | 4% |
| Diagnostics syndicats de rivières | 4 | 56 | 4% |
| Diagnostics divers collectivités | 4 | 37 | 3% |
| Expertises entreprises | 5 | 60 | 4% |
| Animations grand public | - | 50 | 3% |
| Programmes scolaires (presta, sub) | - | 142 | 10% |

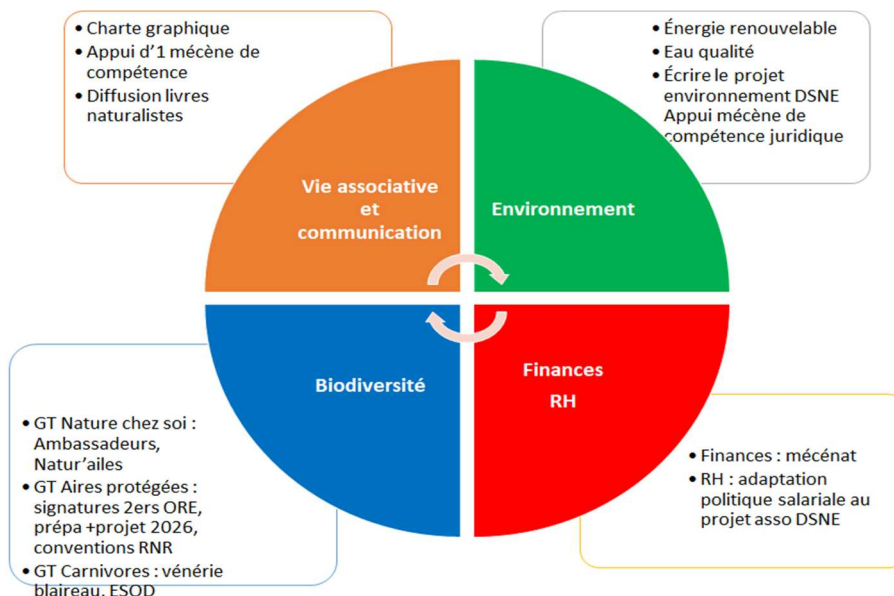


- Pour la Maison de la RNR du Bocage des Antonins, la 1^{ère} de Nouvelle-Aquitaine

| | |
|--|---------------|
| Investissements Construction | 500 K€ |
| Investissements Aménagements Pédagogiques | 45 K€ |
| Dépenses sur 2024 | 90 K€ |
| Dépenses sur 2025 | 125 K€ |
| <u>Avec les financements suivants :</u> | |
| France Relance - Études préalables | 23 K€ |
| Agence de l'eau Loire-Bretagne - Construction | 160 K€ |
| Région Nouvelle Aquitaine - Construction | 300 K€ |
| Commune Saint-Marc-la-Lande - Construction | 2 K€ |
| Fonds Verts DREAL - Aménagements pédagogiques | 43 K€ |

- **Orientations 2025 – Projets associatifs, naturalistes et pédagogiques**

Anne Faucher présente les projets des différentes commissions du conseil d'administration pour 2025.



Magali Migaud énonce les travaux de la **commission Environnement** en cours depuis le début de l'année

La réalisation de 2 plaquettes Plaidoyer :

• **Eau pesticides/Nitrates :**

Nous avons créé un groupe de travail avec d'autres associations et sommes aidés par nos fédérations (FNE et FNE NA) pour les formations, l'argumentation, le juridique. Plusieurs RDV sont pris avec les acteurs locaux de la gouvernance de l'eau

• **Énergies renouvelables et biodiversité**

Nous avons créé un groupe de travail inter-commission : environnement et biodiversité. Nous partons de ce constat : Aujourd'hui le déploiement des énergies renouvelables n'est plus un choix, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour répondre à l'urgence climatique **MAIS on ne doit pas mettre en péril la biodiversité pour produire des énergies renouvelables**

Pascale Jean Dit Berthelot présente les différents chantiers de l'année pour la **commission Communication Vie Associative**.

- Création d'une charte graphique, avec révision de notre logo
- Diffusion des livrets "à la découverte de la nature en 79"
- Mise à jour du site internet
- Proposer de nouvelles animations autour du jeu sur nos stands ou dans des structures associatives.
- Recherche de l'appui d'un mécène de compétence

Pour la commission Biodiversité, Anne Faucher fait part des travaux en cours :

- Animation du projet Biodiversité
- **GT aires protégées**
 - Signature comme garant des 2 premières Obligations Réelles Environnementales
 - Obtention des financements pour coordonner un projet de déploiement des ORE
 - Mise en place des conventions de partenariat avec les 2 nouvelles RNR du 79
- **GT Nature chez soi**
 - Mise en œuvre du réseau Ambassadeurs de la nature
 - Lancement du Label Natur'ailes avec le GODS

- **GT Carnivores :**
 - Lutte contre la vénerie sous terre
 - Obtention du retrait d'espèces de la liste ESOD

Elle continue sur la **commission Ressources Humaines**

- Adaptation de la politique salariale au projet associatif de DSNE

Pour la **commission Finances**, Jean-Pierre Georges indique que 2025 sera consacré aux

- Nouveau GT dédié au mécénat
- Suivi des actions pour accroître les fonds propres et améliorer la trésorerie

Nicolas Cotrel présente les principaux projets naturalistes pour l'année :

Les expertises biologiques avec un zoom sur les entreprises :

- **MAIF (sur leurs 4 autres sites) et CAF :**
 - Inventaires faune/flore
 - Accompagnement pour des aménagements nature
 - Sensibilisation des salariés
- **Hargassner :** Inauguration des aménagements
- **Créateur de forêt :**
 - Suivi bota Plaine Argenson + 4 nouveaux sites (Aigondigné, St Martin de St Maixent, ZA St Gelais, Niort)
 - Garant d'un 1er ORE à Niort

Et sollicitation des principales entreprises et collectivités employeuses du sud 79 pour un mécénat de compétence

Les projets associatifs :

Flore : veille botanique

Faune : libellules et papillons, SOS reptiles et chiros, pique-prune, suivi des colonies de chauves-souris, suivis des reptiles sur la RNR, mulettes

Flore et faune : suivi des ZNIEFF, diagnostic CEN sur le marais du Vanneau, les ABC des communes du Marais Poitevin

Tous ces projets seront présentés lors des Rencontres Naturalistes co-animées avec le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, le 14 juin 2025 à Thouars.

Il invite Alexandre Boissinot à présenter l'évènement 2025 pour la RNR.

Ce dernier invite les adhérent.es à réserver les dates des 12 et 13 septembre sur leur agenda. Le vendredi 12 septembre, après l'inauguration de la Maison de la Réserve en présence des financeurs, le grand public sera invité à partir de 18h pour un bal avec les Recycleurs de Sons. 2025, c'est aussi le 10^{ème} anniversaire du classement du Bocage des Antonins en Réserve Naturelle Régionale et le programme de la journée du samedi 13 septembre sera très fourni : balade naturaliste, initiation au dessin naturaliste, balade contée, spectacle pour les enfants, découverte sonore du bocage, mini conférences « Papatages sur le Bocage » sur les découvertes sur la RNR, etc...

Les adhérent.es vont être sollicité.es pour venir donner un coup de main, avant, pendant et après ces deux journées.

Nicolas conclut sa présentation par la liste de tous les financeurs et partenaires par type de projets : expertises biologiques, subventions de projets, associations.

Il en profite pour informer l'assemblée de la perte en 2025 de la subvention du département d'un montant de 5 000 € demandés pour le calendrier inter-associatif et les livrets « A la découverte de », un courrier a été envoyé pour demander les motivations du refus et le rétablissement de la subvention.

■ Temps d'échange avec la salle

Klaus Waldeck demande à Jean-Pierre Georges de préciser ce qui a motivé la perte de 22 K€ de la part de Cistude Nature.

Jean-Pierre Georges répond qu'il y a plusieurs raisons : les échanges par mail et par téléphone qui n'ont pas permis de définir le périmètre exact des prestations de Deux-Sèvres Nature Environnement ce qui a entraîné des incompréhensions entre les deux associations et l'impossibilité pour Deux-Sèvres Nature Environnement, si elle souhaitait aller plus loin que la médiation fédérale, c'est-à-dire d'aller devant un juge. Il semble par ailleurs que cette association a des difficultés financières et nous n'avons même pas pu obtenir le paiement d'une facture de 6,5 K€. Ce dossier nous a beaucoup mobilisés et le conseil d'administration a décidé de solder le dossier en passant les sommes attendues en pertes exceptionnelles.

Jean Collon, de Gâtine Environnement, s'interroge sur la façon d'augmenter le réseau avec les associations locales qui s'intéressent à l'environnement. Gâtine Environnement a un projet d'émission sur Radio Gâtine et elle sollicitera DSNE ainsi que pour le jardin participatif à Parthenay. Mais il y a d'autres associations locales qui pourraient se mobiliser autour de Deux-Sèvres Nature Environnement.

Anne Faucher est tout à fait d'accord avec cette remarque que ce soit pour les associations environnementales ou naturalistes. Nous avons des relations régulières avec certaines comme la Société d'Orchidophilie, Prom'Haies, l'APIEEE, et bien d'autres mais il y en a bien d'autres sur notre territoire. Nous avons commencé une liste et souhaitons les contacter pour échanger mais nous manquons de temps ! c'est du travail pour les années à venir...

Guy Poupin est étonné de la suppression de la subvention du département et demande si c'est une surprise pour l'association et comment elle va combler cette subvention.

Nicolas Cotrel n'a pas été réellement surpris, les relations étant assez compliquées. Pour le calendrier inter associatif, l'arrivée de nouvelles associations partenaires va compléter l'auto-financement qui existe déjà. Pour les livrets, nous avons repoussé la parution du dernier livret à 2026. La Région de son côté a baissé les subventions pour les projets biodiversité de 15% en 2025 et annonce la même baisse pour 2026. Heureusement le réseau fédéral fonctionne bien pour les projets associatifs à l'échelle Poitou-Charentes Nature, c'est plus compliqué pour la Nouvelle Aquitaine qui a moins de moyens humains et financiers.

Anne Faucher remercie les participants pour leur présence et clôt l'Assemblée Générale.

L'assemblée Générale se termine par un verre de l'amitié à 16h00.